

Sujet : [INTERNET] Pétition contre zone industrielle bois de Bramard

De : CHALAND Joanna <joanna.chaland@gmail.com>

Date : 22/05/2022 20:29

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonsoir,

Veuillez trouver ci-joint les pétitions contre le projet de zone industrielle dans notre cher bois de Bramard.

Bien cordialement,

Joanna et Raphaël Chaland

--

Joanna Chaland

— Pièces jointes : —

Préfecture de la Haute-Loire.pdf	284 Ko
Préfecture de la Haute-Loire 2.pdf	265 Ko

Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

le 22 mai 2022 à SAINT-VICTOR-MALESCOURS

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

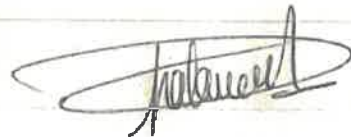
Je soussigné.e, MR CHALAND Raphael
résident sur la commune de SAINT-VICTOR MALESCOURS

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, la destruction d'une partie de la forêt, poumon essentiel et vital pour nos vies; il doit sûrement avoir d'autres parcelles pour implanter cette usine, le bois de Bramard est une richesse pour l'avenir de nos enfants, les zones humides doivent être conservées.
Preservons la nature SVP.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations,



Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaule
43000 Le Puy-en-Velay

le 22 mai 2022 à Saint-Victor-Malescoeurs

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné.e, Mlle CHALAND Joanna
résident sur la commune de Saint-Victor-Malescoeurs
manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.
En effet, Les importants changements climatiques qui s'accroissent de plus en plus témoignent de la nécessité de préserver la faune et la flore à l'échelle locale et mondiale. Tout pour les générations actuelles que celles futures, il en va de la pérennité de l'espèce - d'autant plus que ces usines pourraient être construites sur des anciens terrains à réhabiliter au maximum.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations,

